



Séance ordinaire du 12 novembre 2014

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance ordinaire est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, à la salle de délibérations de la MRC de Charlevoix, située à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires et conseillère suivants :

MM	Dominic Tremblay, maire	L'Isle-aux-Coudres
	Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
	Rénauld Marier, maire	Saint-Hilarion
	Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-Saint-François
	Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
	Lyne Tremblay, conseillère	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

Le préfet, madame Claudette Simard, souhaite la bienvenue aux gens présents ainsi qu'aux membres du conseil de la MRC. Elle procède ensuite à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 8 octobre 2014
3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 29 octobre 2014
4. Adoption des comptes à payer
5. Suivi préséance : présentation du Commissaire au lobbyisme
6. Certificat de conformité : Petite-Rivière-Saint-François, règlement numéro 540
7. Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François : demande d'appui
8. MTQ : demande d'aide financière pour la réalisation d'un Plan d'intervention de sécurité en milieu municipal (PISRMM)
9. Municipalité de Saint-Hilarion : dépôt d'une offre de services pour la révision des règlements d'urbanisme
10. Demandes de commandites :
 - 10.1. ULS Capitale-Nationale : Caravane 2015
 - 10.2. Grand marché de Charlevoix : super-bénéfice
11. Rallye de Charlevoix : demande d'autorisation de circuler
12. Rapport de représentation
13. Affaires nouvelles
 - 13.1. AFPQ-03 : demande d'appui
 - 13.2. Fin du projet-pilote « Agent de développement en loisir »
 - 13.3. Transport du pétrole brut sur le fleuve Saint-Laurent
14. Courrier
15. Période de questions du public
16. Levée de l'assemblée

180-11-14 1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, incluant les ajouts aux affaires nouvelles, est proposée par monsieur Dominic Tremblay et adoptée unanimement.



181-11-14 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2014

Il est proposé par madame Lyne Tremblay et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2014 soit adopté.

182-11-14 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 29 OCTOBRE 2014

Il est proposé par monsieur Rénald Marier et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif du 29 octobre 2014 soit adopté.

183-11-14 4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE soient acceptés les comptes payés de la Municipalité régionale de comté de Charlevoix, ainsi que de la Gestion des matières résiduelles tels que déposés au présent conseil soit dans les rapports mensuels du 9 octobre au 12 novembre 2014 et qui se détaillent comme suit :

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Chèques # 29304 à 29385	172 607.79\$
Paiements AccèsD # 77 à 84	755.48\$
Paiements préautorisés JG-234, 235, 236, 237, 238, 242, 245,246	61 318.99\$
Salaires nets versés (rapports # 719 à 722)	58 335.42\$

Gestion des matières résiduelles

Chèques # 2834 à 2857	324 842.69\$
Paiement AccèsD # 15	45.61\$

Total : 617 905.98\$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix et la Gestion des matières résiduelles possèdent les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale et secrétaire-trésorière

QUE soient acceptés les comptes payés de TNO de Charlevoix (Lac Pikauba), ainsi que de Baux tels que déposés au présent conseil soit dans les rapports mensuels du 9 octobre au 12 novembre 2014 et qui se détaillent comme suit :

TNO de Charlevoix (Lac Pikauba)

Chèques # 450 à 453	3 560.09\$
---------------------	------------



Baux
Chèque # 68

100.01\$

Total : 3 660.10\$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que TNO de Charlevoix (Lac Pikauba) et Baux possèdent les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale et secrétaire-trésorière

5- PRÉSENTATION DU COMMISSAIRE AU LOBBYISME

Dans le cadre d'une tournée des régions du Québec, le commissaire au lobbyisme, M^e François Casgrain, a sollicité une rencontre avec les maires et membres du conseil de la MRC de Charlevoix. Tenue en préséance, la présentation de ce dernier a notamment porté sur l'encadrement du lobbyisme au Québec, les obligations des lobbyistes, les responsabilités des titulaires de charges publiques, les outils disponibles dont le registre des lobbyistes et les avantages pour chaque partie de respecter la loi.

Suite à cette présentation, le commissaire a réservé une partie du temps qui lui était alloué pour une période d'échanges, lui permettant de répondre à certaines questions. Le préfet rappelle que les élus et les officiers municipaux sont responsables de s'assurer du respect de la loi, tant par les titulaires de charges publiques que par les lobbyistes qui les approchent pour diverses demandes.

184-11-14 6- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS, RÈGLEMENT NUMÉRO 540

ATTENDU QUE la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a adopté le 14 octobre 2014, le règlement portant le numéro 540 intitulé « Règlement numéro 540 modifiant le règlement de zonage numéro 169 afin de créer un nouveau secteur de zone à même une partie de la zone Pc/a.5 (secteur Piedmont) et d'en spécifier les normes applicables »;

ATTENDU QUE le règlement numéro 540 est jugé conforme au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE la directrice générale soit autorisée à émettre un certificat de conformité au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire à l'égard du règlement numéro 540 de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.



185-11-14 7- MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS : DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a transmis une demande d'appui à la MRC concernant sa demande présentée à la ville de Baie-Saint-Paul afin d'entreprendre des démarches et des représentations auprès du MTQ pour sécuriser l'intersection du Chemin de la Martine et de la route 138;

ATTENDU QUE cette intersection s'avère dangereuse, notamment lorsque les véhicules sont en attente sur la route 138 pour emprunter le Chemin de la Martine;

ATTENDU QUE le nombre de véhicules qui utilisent cette intersection a augmenté depuis que le Chemin de la Martine est pavé.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix appuie la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François dans le cadre de ses démarches auprès de la ville de Baie-Saint-Paul et par conséquent, du MTQ, pour identifier la solution qui permettrait d'accroître la sécurité routière de l'intersection du Chemin de la Martine et de la route 138.

186-11-14 8- MTQ : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'INTERVENTION DE SÉCURITÉ EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide financière Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rénaud Marier et unanimement résolu

QUE le conseil de la MRC de Charlevoix autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme.

187-11-14 9- MUNICIPALITÉ DE SAINT-HILARION : DÉPÔT D'UNE OFFRE DE SERVICES POUR LA RÉVISION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Hilarion a fait la demande de recevoir une offre de services pour la révision du plan et des règlements d'urbanisme municipaux;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance d'une proposition de services professionnels datée du 10 novembre 2014 intitulée « Proposition de services professionnels. Révision du plan d'urbanisme et des règlements sur les permis et certificats, de zonage, de lotissement et



de construction de la municipalité de Saint-Hilarion » produite par le service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC de Charlevoix;

ATTENDU QUE cette proposition de services est au montant de 15 000 \$ (taxes incluses) tel que déterminé par la proposition de services professionnels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et unanimement résolu

QUE la MRC de Charlevoix transmette à la municipalité de Saint-Hilarion cette Proposition de services et que la directrice générale soit autorisée à affecter les ressources humaines et matérielles requises pour réaliser ce mandat.

10- DEMANDES DE COMMANDITES :

188-11-14 10.1- ULS CAPITALE-NATIONALE : CARAVANE 2015

Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix contribue pour un montant de 1 000 \$ à l'ULS de la Capitale-Nationale pour l'organisation de la Caravane 2015, une somme imputée au budget 2015 des dons et commandites de la MRC.

189-11-14 10.2- GRAND MARCHÉ DE CHARLEVOIX : SOUPER-BÉNÉFICE

Il est proposé par monsieur Régnald Marier et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix contribue pour un montant de 120 \$ en achetant deux billets à 60 \$ chacun pour le souper-bénéfice organisé par le Grand marché de Charlevoix, qui se tiendra le 15 novembre au Domaine Forget, une somme imputée au budget des dons et commandites de la MRC.

190-11-14 11- RALLYE DE CHARLEVOIX : DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULER

Il est proposé par monsieur Régnald Marier et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise les organisateurs du Rallye de Charlevoix à circuler sur le chemin de la Pax qui est l'accès au plan d'asphalte situé entre le rang 1 de Saint-Hilarion et la route 138 les 23 et 24 octobre 2015 et ce, conditionnellement à l'obtention du soutien de la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité du public sur le réseau routier.

12- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL :

- **Réserve mondiale de la biosphère :** monsieur Jean Fortin indique que l'assemblée générale annuelle de la Réserve aura lieu le 18 novembre prochain à St-Irénée. Le plan de



restructuration proposé en vue de conserver le statut de l'Unesco sera notamment présenté.

- **Centre communautaire Pro-Santé** : monsieur Fortin mentionne que le Centre communautaire a procédé cette semaine au lancement d'un projet d'entraide de voisinage visant à aider les aînés en matière de maintien à domicile.
- **CRÉCN** : monsieur Fortin, président de la CRÉ, confirme que l'organisme planifie actuellement la fin de ses opérations et activités. Il participe actuellement à une réflexion entourant « l'après » alors qu'il faudra assurer la conclusion de certaines ententes spécifiques et voir de quelle manière on peut assurer la concertation à l'échelle de la Capitale-Nationale.
- **FQM** : monsieur Dominic Tremblay a participé à la dernière réunion du conseil d'administration de la FQM où il a été question du Pacte fiscal transitoire pour 2015. De même, des discussions tenues à la commission sur le transport et la sécurité publique l'amènent à proposer une résolution prévue aux affaires nouvelles de la présente réunion concernant le transport de pétrole brut sur le fleuve Saint-Laurent. Finalement, il a accompagné le président de la FQM dans le cadre de sa tournée des régions alors qu'il était de passage dans Charlevoix ce mardi.
- **ACLDQ** : monsieur Pierre Tremblay, président du CLD, a participé au récent lac-à-l'épaule des CLD où il a été question de l'avenir des CLD et de la mobilisation des régions quant à la promotion de leur maintien.
- **Camp le Manoir** : monsieur Pierre Tremblay précise que l'assemblée générale de fondation a eu lieu récemment et qu'un conseil d'administration a été élu pour assurer la gestion du nouvel organisme.
- **Coop de santé** : monsieur Pierre Tremblay informe les membres du conseil que divers scénarios sont étudiés par les administrateurs de la Coop et que le travail sur la préparation du budget 2015 se poursuit.
- **CLD / MRC** : monsieur Pierre Tremblay rappelle que le travail d'analyse et de restructuration du CLD compte tenu des récentes annonces se poursuit également et que les résultats seront prochainement présentés aux membres du conseil de même que certaines propositions.
- **Prix du patrimoine** : monsieur Pierre Tremblay participe au comité organisateur des Prix du patrimoine qui se tiendront en juin 2015 aux Éboulements et qui bénéficie d'une collaboration des agentes culturelles des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

REPRÉSENTATION DU PRÉFET: madame Claudette Simard a participé aux activités suivantes au nom de la MRC de Charlevoix :

- **CLD** : conférence de presse dans le cadre de la campagne « Jamais sans mon CLD ».
- **Place aux jeunes Charlevoix** : activité de consultation des partenaires quant au plan d'action à mettre en place pour assurer l'accueil et la rétention des jeunes.
- **CSSSC** : comité des partenaires régionaux visant à assurer la concertation régionale dans le domaine de la santé.
- **UPAC** : participation à la conférence de l'UPAC concernant la loi et les mesures à prendre pour éviter la collusion et la corruption dans le domaine municipal.



- **FRIL** : madame Simard a participé au souper-bénéfice du FRIL organisé par la SADC.
- **Club Auto-neige Sapin d'or** : souper-bénéfice de l'organisme tenu à Saint-Hilarion où madame Simard a confirmé la réalisation du projet de passerelle multifonctionnelle sur la rivière du Gouffre.
- **FQM** : madame Simard a accompagné le président de la FQM dans le cadre du point de presse effectué en marge de sa tournée des régions et de son passage dans Charlevoix.

191-11-14

TVCO : madame Horvath présente le concept de l'émission d'affaires publiques proposé par TVCO pour faire la promotion de services et activités offerts dans les municipalités de la MRC de Charlevoix.

Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix participe pour une somme de 2 000 \$ à la réalisation de ce projet d'émissions auquel collaborent des employés de la MRC notamment et que cette dépense soit imputée au budget de la Gestion des matières résiduelles alors qu'un volet sera consacré à l'éducation et à la sensibilisation de la population quant aux diverses collectes et services disponibles dans ce domaine.

13- AFFAIRES NOUVELLES

192-11-14 13.1- AGENCE DES FORÊTS PRIVÉES DE QUÉBEC (03) : DEMANDE D'APPUI

ATTENDU la volonté de la MRC de Charlevoix de soutenir la diversification de son économie et la difficulté de créer des emplois de qualité en région;

ATTENDU la volonté de soutenir le secteur de la forêt privée sur le territoire de la MRC de Charlevoix qui souffre encore à ce jour des conséquences de la crise forestière qui a frappé cette industrie au milieu des années 2000;

ATTENDU l'importance prépondérante qu'occupe la forêt privée sur le territoire de la MRC de Charlevoix et de la Capitale-Nationale de même que l'attachement de la population à sa protection, ainsi qu'à sa mise en valeur;

ATTENDU QUE grâce, en partie, aux montants investis par le biais du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées (PAMVFP) par l'état québécois au niveau de la région de la Capitale-Nationale (03), près de 990 emplois annuellement sont maintenus en forêt privée au niveau de la gestion, de l'aménagement forestier, de la récolte et du transport du bois;

ATTENDU le potentiel de la possibilité forestière annuelle inexploitée des forêts privées du territoire de la Capitale-Nationale (03), qui pourrait stimuler l'industrie forestière à tous les niveaux avec une augmentation de la récolte de bois (chiffre d'affaires généré en 2012 de 36 293 185 \$ contre un potentiel de 51 880 596 \$), mais que ce secteur est grandement tributaire des investissements gouvernementaux;



ATTENDU la baisse historique marquée du financement du PAMVFP et notre préoccupation quant à son maintien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix informe monsieur Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs de notre souhait quant au maintien du financement du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées afin de conserver ce levier économique essentiel au développement de nos économies locales et régionales.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Charles Rhéaume, secrétaire exécutif de l'Agence des forêts privées de Québec (03), et à madame Caroline Simard, députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré.

193-11-14 13.2- FIN DU PROJET-PILOTE « AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIR »

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a initié la mise en place d'un projet-pilote d'une durée de trois ans qui s'est traduit par l'embauche d'un agent de développement en loisir;

ATTENDU QUE le financement de ce projet a été rendu possible grâce aux fonds disponibles dans le cadre du Pacte rural 2007-2014 et d'une subvention d'Énergie Charlevoix ;

ATTENDU QU'un nouveau Pacte rural 2014-2015 est confirmé pour une année seulement et que les membres du conseil ont établi d'autres priorités que celle du développement du loisir auxquelles ils souhaitent affecter les sommes du Pacte rural;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix confirme qu'elle met fin au projet-pilote d'« agent de développement en loisir », qu'elle abolit le poste et par conséquent, que l'employé titulaire de ce poste termine son emploi à la MRC de Charlevoix en date du 31 décembre 2014.

194-11-14 13.3- TRANSPORT DU PÉTROLE BRUT SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE les risques associés au transport du pétrole brut sur le fleuve Saint-Laurent préoccupent les municipalités et les MRC riveraines;

ATTENDU la vulnérabilité du fleuve Saint-Laurent et l'importance qu'il revêt pour la qualité de vie de la population québécoise et la vitalité socio-économique des régions;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral doit prévoir la mise en place de stratégies préventives et d'un fonds permettant les interventions et les mesures d'urgence appropriées advenant un accident et un déversement de pétrole brut dans le fleuve Saint-Laurent;



ATTENDU QUE cette responsabilité ne peut être assumée par les municipalités riveraines au fleuve et que l'ampleur des impacts d'un tel accident implique la mise en place d'un fonds et d'un plan de mesures d'urgence approprié aux risques encourus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dominic Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix demande au gouvernement fédéral, en particulier à la ministre des Transports, madame Lisa Raitt, de mettre en place une stratégie de prévention visant à effectuer une surveillance des activités de transport du pétrole brut sur le fleuve Saint-Laurent ainsi qu'un plan de mesures d'urgence advenant un accident et un déversement de pétrole brut dans le fleuve.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de même qu'à toutes les MRC du Québec en vue de solliciter un appui à la présente démarche.

14- COURRIER

1. MUNICIPALITÉS LOCALES

La Municipalité des Éboulements nous transmet une copie de la résolution d'appui à la MRC de Charlevoix concernant le CLD.

2. ORGANISMES RÉGIONAUX

Le Musée d'Art Contemporain de Baie-Saint-Paul nous invite à son cocktail de financement 2014.

La Marée nous invite à la conférence « Santé physique, santé mentale et santé organisationnelle ».

3. UNIONS RÉGIONALES ET AUTRES MRC

La MRC de L'Islet nous transmet :

- une copie de la résolution relative au démarrage du processus de révision du plan de gestion des matières résiduelles;
- une copie du règlement numéro 03-2014 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 02-2006 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- une copie du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement.

La MRC de Kamouraska nous transmet une copie de la résolution relative au démarrage du processus de révision du plan de gestion des matières résiduelles.



4. ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Le Cabinet du ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale accuse réception de notre correspondance concernant le Parc National des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles nous transmet ses commentaires relativement au règlement numéro 152-14 concernant le deuxième remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé.

Le Tribunal Administratif du Québec nous transmet une copie de la requête déposée au Tribunal; dossier numéro SAI-Q-205263-1410.

Recyc-Québec nous transmet le versement de la compensation dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire accuse réception de notre correspondance concernant l'adoption du règlement numéro 154-14 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 105-07.

Le Cabinet de la ministre du Tourisme accuse réception de notre lettre concernant la résolution d'appui au projet de développement des activités hivernales au Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.

Le Ministère des Ressources naturelles accuse réception de notre lettre concernant les travaux d'électrification dans le Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie.

La CPTAQ nous transmet une décision dans le dossier numéro 408083; Ville de Baie-Saint-Paul : Elle autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'aménagement d'un salon de beauté pour la pose d'ongles, à même une résidence située sur le lot 3 623 217, du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Gaston Duchesne pose certaines questions en regard des projets éoliens déposés et qui sont prévus sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Également, il se questionne sur les divers scénarios envisagés par la Coop de santé. Monsieur Pierre Tremblay lui confirme que plusieurs avenues sont étudiées en lien avec le maintien du Groupe de médecine familiale (GMF) entre autres.



195-11-14 16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Rénauld Marier et adoptée unanimement. Il est 17h.

Claudette Simard
Claudette Simard,
Préfet

Karine Horvath
Karine Horvath,
Directrice générale